



**sauvons
des vies**

**# restons
chez nous**

Cahier spécial confinement #2

**La ville d'Andrésey
mobilisée : ensemble,
restons solidaires !**

 www.andresy.com

 ville d'Andrésey

 covid19@andresy.com

 01 39 27 11 00

Suite aux dernières mesures sanitaires annoncées par le Gouvernement, la ville d'Andrésey reste plus que jamais mobilisée pour ses administrés. **La ville a réactivé sa cellule de crise pour organiser la continuité de la vie quotidienne pendant le confinement, mais aussi et surtout pour prendre, évaluer et adapter toutes les mesures nécessaires à la sécurité sanitaire de toutes et tous.**

Dans ce cahier spécial confinement #2, vous trouverez tous les services mis en place par la ville pour aider chacun d'entre nous : commerçants, personnes fragiles et isolées, familles, etc.

SERVICES PUBLICS OUVERTS



La ville d'Andrésey et ses agents garantissent la poursuite de l'ensemble de ses missions de service public.

L'Hôtel de ville, la mairie-annexe, le Centre Communal d'Action Sociale, le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Parents Enfants restent ouverts aux heures habituelles. Pour toutes les démarches liées à l'état-civil, il est demandé de prendre rendez-vous par téléphone au 01 39 27 11 00 ou par mail à etat-civil@andresy.com, avant de vous déplacer.

L'Espace Cyber'info situé dans les locaux du Centre Louise-Weiss reste ouvert au public sur rendez-vous, de 14h à 18h, du lundi au vendredi. Pour tous renseignements, contactez le 01 39 74 78 32.

Il est demandé à chacun de privilégier au maximum les appels téléphoniques ou les demandes par mail. Si toutefois, vous devez vous déplacer, respectez les gestes barrières et portez un masque.

Des attestations de déplacement dérogatoire à disposition

Les Andrésiens qui ne disposent pas de moyen d'impression ou de téléchargement sur leur smartphone, peuvent se procurer des attestations de déplacements autorisés mis à disposition dans tous les accueils de la mairie, ainsi que dans les boulangeries et les pharmacies de la ville

MOBILISONS-NOUS POUR NOS COMMERÇANTS !



Le marché

Le marché de la ville d'Andrésey reste ouvert aux jours et horaires habituels. Seuls les commerces alimentaires y sont autorisés conformément au dernier décret. À noter que la ville est particulièrement vigilante quant au strict respect des règles sanitaires pour le marché. C'est pourquoi, un sens de circulation a été mis en place depuis le début du confinement. La police municipale est également présente pour encadrer et réguler la circulation des piétons.

Les commerçants de la ville restent mobilisés

Retrouvez la liste de vos commerçants ouverts et ceux qui ont mis en place un système de livraison ou de vente à emporter sur le site de la ville.

C'est nouveau ! Une plateforme en ligne pour soutenir nos commerçants locaux

La ville d'Andrésey vous propose, au travers la mise en place d'une plateforme en ligne gratuite, de vous mettre en relation directe avec les commerçants locaux afin d'effectuer vos achats ! fairemescourses.fr/andresy est une plateforme solidaire et 100% gratuite, dont l'objectif est d'aider les commerçants, artisans et producteurs locaux à se faire connaître et à vendre leurs produits en ligne. Une solution idéale en ces temps de confinement pour préparer vos achats de Noël ! Alors, Andrésiens, à vos tablettes, smartphones et ordinateurs !

Cliquez et achetez à proximité sur www.fairemescourses.fr/andresy

Conseils et aides financières – la ville organise deux permanences avec un expert pour vous aider !

Des aides financières, oui, il en existe ! Mais comment savoir quelle aide répondra au mieux à votre entreprise ? Comment faire valoir vos droits ? Le service économie locale de la ville d'Andrésey, avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles et d'une experte en conseil aux entreprises, vous propose deux demi-journées d'informations financières, administratives, fiscales ou juridiques afin de répondre à toutes vos questions. Cet accompagnement personnalisé (uniquement sur rendez-vous) est proposé gratuitement et en toute discrétion grâce à l'appui d'une professionnelle andrésienne agissant bénévolement.

Cela vous intéresse ? Contactez dès à présent Sabine Strasser, manager de ville par mail (sstrasser@cci-paris-idf.fr) ou par téléphone (06 75 15 26 12) afin de prendre rendez-vous et d'indiquer les sujets que vous souhaitez aborder.

Prenez rendez-vous dès à présent :

lundi 30 novembre de 9h à 13h

mercredi 2 décembre de 14h à 18h

Une permanence proposée également par le service économie locale...

Le service économie locale de la ville d'Andrésey propose une permanence destinée à accompagner les commerçants, les artisans et les entreprises pour recenser leurs besoins et identifier leurs difficultés, puis les diriger vers les dispositifs d'aide dédiés. N'hésitez pas à contacter Sabine Strasser, manager de ville, au 06 75 15 26 12, afin de connaître toutes les modalités.

Retrouvez toutes les aides sur le site de la ville !

Pour faire face aux conséquences économiques et sociales liées aux dernières mesures sanitaires (confinement), la ville d'Andrésey met à disposition des commerçants, artisans et entreprises, une page dédiée sur le site de la ville, www.andresy.com, afin de porter à leur connaissance les dispositifs d'aides dont ils peuvent bénéficier. Ils y trouveront toutes les informations nécessaires.

PROTÉGEONS NOS ENFANTS



Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts.

En ce qui concerne les écoles, la ville d'Andrésey a mis en oeuvre depuis la rentrée de septembre un protocole sanitaire renforcé, déjà conforme au protocole publié par le Ministère de l'Éducation nationale.

Il comporte des mesures de distanciation physique, de limitation de « brassage » des élèves, de lavage très régulier des mains des enfants, de nettoyage des locaux, de décalage des horaires d'entrée et de sortie des classes.

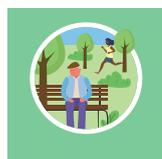
Nous maintenons aussi, dans ce cadre, les accueils périscolaires du matin, du soir et la restauration scolaire du midi ainsi que les centres de loisirs du mercredi.

Le multi-accueil Les Oursons, le RAM et le LAPE des Petits Princes restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé.

Des masques distribués à nos enfants

Le port du masque est étendu aux enfants à partir de 6 ans. Lors de la rentrée du 2 novembre dernier, la ville d'Andrésey en lien avec le CCAS a distribué à chaque enfant d'école élémentaire, deux masques en tissu lavables.

PRENONS L'AIR DANS NOS PARCS ET JARDINS



Les parcs et jardins de la ville restent ouverts,

dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Toutefois, les équipements sportifs ne peuvent pas être utilisés par le public (sauf pour les scolaires, les professionnels et les personnes en situation de handicap ou munies d'une prescription médicale). Une signalétique a été installée dans chaque parc afin de vous informer sur les équipements interdits d'utilisation.

Concernant la piscine Sébastien-Rouault, fermée également au public, elle reste exceptionnellement ouverte pour : les groupes scolaires et périscolaires et les activités sportives participant à la formation universitaire, les entraînements des sportifs professionnels et de haut niveau, les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées, les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

Retrouvez toutes les informations pratiques en vous connectant sur le lien de la www.gpseo.fr.

SOYONS SOLIDAIRES



> Du côté des seniors et des personnes isolées...

Les aides pour les seniors et les personnes en situation de handicap

Le CCAS de la ville d'Andrésey a mis en place de nombreuses aides destinées aux seniors de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Les personnes qui se font connaître auprès du CCAS sont contactées une à deux fois par semaine par les agents de la Ville qui leur délivrent des messages de prévention. Pour bénéficier de ce suivi, vous pouvez faire votre demande auprès du CCAS au 01 39 27 11 30.

Le service de portage des repas à domicile par la ville est maintenu

Il est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap. Pour s'inscrire au portage de repas, il suffit de contacter le CCAS au 39 27 11 30 aux horaires d'ouverture habituels.

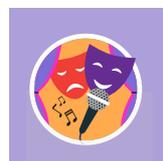
Un réseau de bénévoles à disposition des seniors et des personnes isolées

Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place depuis septembre dernier, un réseau de bénévoles à destination de toutes les personnes âgées, fragiles, malades ou isolées. Les bénévoles andrésiens vous aideront pour vos courses, le portage de livres, vous accompagner en promenade, sortir votre animal de compagnie, vous accompagner chez le médecin... Vous avez besoin d'aide ? Vous connaissez une personne isolée ? Contactez le CCAS au 01 39 27 11 30 sans tarder.

> Du côté de la vie sociale

Les personnes en difficulté peuvent contacter le CCAS qui travaille en lien avec les assistantes sociales du département afin de répondre à vos demandes.

CONTINUONS DE NOUS CULTIVER !



> La bibliothèque Saint-Exupéry

En raison du confinement, les locaux de la bibliothèque Saint-Exupéry sont fermés au public. Cependant, les bibliothécaires vous proposent le click & collect, un moyen de réserver des livres, et des rendez-vous en ligne. Une manière de rester proche de leurs lecteurs !

Le click & collect

Depuis le samedi 7 novembre, la bibliothèque Saint-Exupéry a remis en place un click & collect au rez-de-chaussée de l'Espace Saint-Exupéry.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Soit en réservant directement sur le portail de la bibliothèque via votre compte abonné, soit en adressant par mail, votre liste d'ouvrages à bibliotheque@andresy.com, soit en contactant la bibliothèque Saint-Exupéry au 01 34 01 11 60. Pour récupérer vos livres, il vous suffit de vous rendre à la bibliothèque (aux jours et heures indiqués ci-dessous) dès que vous recevez un mail de confirmation stipulant que votre commande est prête. Les retraits ou les dépôts se font directement au rez-de-chaussée de l'Espace Saint-Exupéry. Il est important de respecter les files d'attente, les gestes barrières, et d'éviter également de venir en groupe ou en famille.

Chaque semaine, la bibliothèque vous propose un click & collect, aux jours et horaires suivants : mardi et vendredi de 16 h à 18 h et mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Des sacs à lire tout prêts pour les enfants

Pas le temps de sélectionner en ligne les livres pour vos enfants ? Pas de panique, la bibliothèque Saint-Exupéry vous propose une sélection de livres à destination des enfants, classée par âge (3-5 ans / 5-7 ans / 8-10 ans). Ces sacs à lire sont à retirer pendant les permanences du click & collect après les avoir réservés par mail ou par téléphone.

La bibliothèque... chez vous

Pour permettre aux Andrésiens de profiter de leurs animations et autres ateliers littéraires, la bibliothèque Saint-Exupéry propose régulièrement des rendez-vous en ligne. Une façon de rester connecté depuis chez soi à la vie culturelle de votre ville !

Du portage à domicile pour les personnes âgées et empêchées

La bibliothèque Saint-Exupéry propose aux personnes âgées et/ou empêchées de recevoir des livres à domicile. Ce concept leur permet d'accéder à la culture plus facilement et de continuer à lire tout en réduisant les risques d'isolement. Le principe est simple : après s'être inscrits sur le site de la bibliothèque (si cela n'est déjà fait), les lecteurs peuvent sélectionner jusqu'à 7 livres et 7 revues pour une durée de 4 semaines soit directement en ligne, soit en contactant les bibliothécaires par téléphone ou mail. Le portage à domicile se déroule une fois par mois, le jeudi matin.

> L'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis

Pendant toute la période de confinement, les professeurs de musique et de danse poursuivent leurs cours en distanciel avec leurs élèves, les locaux de l'école étant fermés au public.

> La saison culturelle 2020/2021

Alors que la saison culturelle 20-21 avait été lancée en septembre dernier, voilà qu'elle prend une nouvelle fois un coup de massue sur la tête avec les dernières mesures sanitaires annoncées par le gouvernement. Qu'à cela ne tienne, en attendant de vous revoir pour un prochain spectacle de la saison culturelle, l'Espace Julien-Green vous donne rendez-vous depuis chez vous ! Restez connecté sur la

page facebook et sur le site de l'Espace Julien-Green pour profiter des actualités des artistes à venir ou de ceux qui ont foulé la scène de notre salle de spectacles.

À noter également que la ville d'Andrésy travaille pour diffuser prochainement en direct les spectacles à venir, le tout assis dans votre canapé !

COVID-19 : comment trouver les lieux de dépistage proches de chez vous ?

Votre médecin vous a prescrit un test virologique (PCR) ? Vous avez été identifié comme personne contact ? Mais, vous ne savez pas où effectuer votre test ? Le Ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place une plateforme sur laquelle vous pouvez trouver facilement les lieux de dépistage proches de votre domicile (<https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid>). Veillez à prendre rendez-vous avant de vous déplacer auprès du laboratoire ou de l'organisme de dépistage.

Autour de la ville d'Andrésy, voici les deux lieux de dépistage :

LMB SELARL BIOFUTUR SITE CHANTELOUP
25, avenue de Poissy – 78570 Chanteloup-les-Vignes
01 39 74 28 08

LMB SELAS LAB 78 SITE ACHERES
26, avenue de Stalingrad – 78260 Achères
01 39 11 08 78

Il existe également les tests antigéniques plus rapides (une demi-heure pour connaître les résultats) mais moins fiables (60%). C'est pourquoi un résultat positif au test antigénique doit être confirmé par un test PCR effectué en laboratoire. Ces tests sont disponibles chez les professionnels de santé, et dans les pharmacies.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS ?

Plateforme téléphonique d'information
(appel gratuit) :

0 800 130 000

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer,

COMPOSEZ LE 15